

Rendu exécutoire par affichage et transmission en Sous-Préfecture

MAIRIE D'ENSUES LA REDONNE
DEPARTEMENT DES BOUCHES DU RHONE
ARRONDISSEMENT D'ISTRES

DECISION DU MAIRE

Objet : Convention de mise à disposition de la salle Guy Olive pour le spectacle « Parlez-moi d'amour »

N°2024/61

Le Maire de la Commune d'Ensues la Redonne,

Vu les articles L. 2122 - 22 et L. 2122- 23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération N° 2020/05/010 du 23 mai 2020 portant délégation générale du Conseil Municipal au Maire,

Considérant que la commune d'Ensues-la-Redonne a inauguré un foyer des séniors en date du 29 juin 2019 et y accueille depuis des intervenants et des ateliers articulés autour des domaines suivants :

- Artistiques et culturels
- Sociaux
- Physiques et sportifs
- Prévention des risques / Santé

Considérant que dans le cadre de la période estivale des activités sont proposées aux administrés.

Considérant que le 25 juillet 2024, la commune propose un spectacle « Parlez-moi d'amour ».

DECIDE

Article 1 : De donner son accord, pour la signature d'une convention de mise à disposition de la salle du foyer sénior pour l'accueil du Spectacle « Parlez-moi d'amour » le 25 juillet 2024.

Article 2 : Madame la Directrice Générale des services sera chargée de l'application de la présente décision, dont ampliation sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet d'Istres et à Monsieur Le Trésorier Payeur.

Fait à Ensues la Redonne,

Le 24 juillet 2024

Le Maire,
Michel ILLAC

